

Les scénarios du futur

TRANSPORTS EN COMMUN Trois lignes de bus passeront sur le pont dès son ouverture. D'autres études d'aménagement sont en cours

Trois lignes de bus emprunteront le pont dès sa mise en service. La Liane 7 (toutes les 15 minutes) qui passe actuellement par le pont d'Aquitaine pour assurer la liaison entre Ambarrès, Bassens, Carbon-Blanc et Bordeaux-Lac changera d'itinéraire. Elle utilisera le franchissement, remontera la rue Lucien-Faure vers Ravezies, puis les Aubiers et desservira toute la zone du Lac jusqu'à son terminus au Parc des expositions. Soit 10 à 15 minutes gagnées sur le trajet actuel.

La Corol 32 qui dessert également toute la zone commerciale de Bordeaux-Lac s'arrêtait aux Bassins à flot. Elle sera prolongée jusqu'à Cenon Pont Rouge (fréquence toutes les 20 minutes). La Citéis 45 (liaison gare Saint-Jean la Bastide via la Victoire) sera elle aussi étendue. Elle longera les quais de Queyries et de Brazza rive droite, empruntera le pont, longera les quais rive gauche, tournera cours du Médoc pour rejoindre Ravezies.

Cette organisation est annoncée comme temporaire, en attendant la création de nouveaux aménagements rive droite. Pour quand ? Où ? Plusieurs scénarios de lignes, notam-

ment de pont à pont (entre Chaban-Delmas et le futur franchissement Jean-Jacques-Bosc) sont étudiés dans le cadre du Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM) qui planifie les transports dans l'agglomération à l'horizon 2020-2025.

Percée ou pas percée ?

« Il y aura sûrement une ligne forte de Transport en commun en site propre (TCSP) sur le pont, indique Gérard Chausset, vice-président en charge des transports de demain. Mais nous ne sommes pas en mesure de dire laquelle et son tracé aujourd'hui. » Bus à haut niveau de service ou tramway ? Création d'une percée au sein de la zone industrielle de Brazza ? Rien ne sera tranché d'ici début 2013. La CUB doit entériner, par un vote au printemps, les conclusions du SDODM.

La création d'une nouvelle voie, plaine rive droite, dépend aussi de l'étude urbaine, toujours en cours, sur le secteur piloté par la Ville de Bordeaux et confiée à Djamel Klouche. Alain Juppé s'est dit, cette semaine, favorable à une percée (qu'on a d'ailleurs vu apparaître puis disparaître des documents d'étude ces dernières années) entre le pont et Cenon Pont Rouge pour accueillir un TCSP. Reste enfin à régler une question cruciale : celle du financement de ces nouveaux aménagements.

Laurie Bosdecher